

Exercice 1



5 Les régimes politiques en Europe au XVIII^e siècle

1) Doc 5: Quel est le régime politique le plus répandu en Europe au XVIII^e siècle ? Quelles sont les particularités du Royaume Uni ? De la Suisse ?

2 Le discours absolutiste

« C'est en ma personne seule que réside la puissance souveraine dont le caractère est l'esprit de conseil, de justice et de raison. C'est à moi seul qu'appartient le pouvoir législatif sans dépendance et sans partage. Mon peuple n'est qu'un avec moi. Les droits et les intérêts de la nation sont nécessairement unis avec les miens et ne reposent qu'en mes mains. »

■ Extrait du discours prononcé par Louis XV devant le parlement de Paris en pleine contestation parlementaire, mars 1766.

2) Doc 2 : Pourquoi le roi est-il un « roi absolu de droit divin » ?



1 Louis XV (1715-1774) en tenue de sacre
 (Louis-Michel Van Loo, *Louis XV, roi de France et de Navarre*, huile sur toile, vers 1760. Musée national des châteaux de Versailles et de Trianon.)

3 Une lettre de cachet¹ de Louis XV

« Monsieur de B.
 Je vous écris cette lettre de la main de mon oncle le duc d'Orléans, Régent, pour vous dire que mon intention est que vous receviez, dans mon château de la Bastille, le Sieur Harrouët², et que vous l'y déteniez jusqu'à nouvel ordre. Je prie Dieu qu'il vous ait, Monsieur de B., dans sa sainte garde.
 Écrit à Paris, le 17 mai 1717
 Louis. »

- 1. Une lettre par laquelle le roi peut condamner n'importe qui sans jugement et sans délai.
- 2. François-Marie Arouet, dit Voltaire.

3) Doc 1 : Quels sont les symboles du pouvoir royal ?

4 Qu'est-ce que l'Ancien Régime en France au milieu du XVIII^e siècle ?

Une monarchie absolue	Une société d'ordres
<ul style="list-style-type: none"> • Le roi, lieutenant de Dieu sur Terre • Le roi peut changer toutes les lois de ses prédécesseurs • Le roi interdit la liberté de culte • Censure royale sur la presse • Par lettre de cachet, le roi peut emprisonner qui il veut sans jugement • Le roi doit cependant respecter les coutumes du royaume 	<ul style="list-style-type: none"> • La société est divisée en trois ordres : le clergé, la noblesse et le tiers état (qui regroupe 98 % de la population) • La noblesse et le clergé sont des ordres privilégiés • La noblesse ne paie pas l'impôt royal, a des emplois réservés dans l'administration et l'armée, a des privilèges judiciaires et honorifiques (droit de porter l'épée...).

4) Doc 3 : Qu'est – ce qu'une lettre de cachet ? Quelle est la décision du roi ?

5) Doc 4 : De quelles libertés les français sont –ils privés ?

6) Doc 4: Comment est organisée la société d'Ancien Régime ? Qui sont les ordres privilégiés ?